



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

**Parks Canada Agency
3, passage du Chien-d'Or, bureau 200
Québec, QC G1R 3Z8**

MODIFICATION #1

**INVITATION TO TENDER
APPEL D'OFFRES**

Tender To: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
3, passage du Chien-d'Or, bureau 200
Québec, QC G1R 3Z8

Title-Sujet Réfection majeure du tronçon 1 de la route 132 au Parc national Forillon		Date 14 mai 2014
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P203-14-0105	Client Ref. No. – No. de réf du client.	
GETS Reference No. – No de reference de SEAG		
Solicitation Closes L'invitation prend fin at – à 10:00 PM on – le 27 mai 2014	Time Zone Fuseau horaire - Heure avancée de l'Est (HAE)	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Marilyn Bernier		
Telephone No. - No de téléphone (418) 648-4569	Fax No. – No de FAX: (418) 648-5392	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Voir en annexe		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		



MODIFICATION DE SOUMISSION **No.1** AMENDMENT TO TENDER

Dossier No – File No

5P203-14-0105

Projet - Project

Réfection majeure du tronçon 1 de la route 132 du parc national Forillon

Date limite au plus tard -
Closing Date on or before
**Mardi, 27 mai 2014
à 10 heures**

Date d'émission – Date of issue
14 mai 2014

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION – THE PURPOSE OF THIS AMENDMENT IS TO GIVE EFFECT TO THE FOLLOWING

**LA DATE DE D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS A ÉTÉ PROLONGÉE JUSQU'AU 27
MAI 2014, À 10 HEURES AM**

VOIR DOCUMENT CI-JOINT

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS INCLUSES DANS LES INSTRUCTIONS DE TRAVAIL DEMEURENT LES MÊMES / ALL OTHER CONDITIONS INCLUDED IN THE WORK INSTRUCTIONS REMAIN THE SAME.

Par la présente nous reconnaissons avoir reçu la version modifiée des instructions et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.

We hereby acknowledge receipt of the amendment instructions and confirm that provisions therefore have been made in our tender.

Pour être prise en considération, toute soumission devra être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur/courriel avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 418-648-5392

Signed copy of this amendment must accompany each tender in order that the tender be considered. If your submission has already been sent, please sign and send this amendment by fax / email with any revisions made to your bid price, at our office before the deadline. Fax: 418-648-5392.

Signé - Signed	Titre - Title	Date
Société - Company		

MODIFICATION #1

Cette modification fait partie intégrante des documents contractuels. Tous les renseignements inclus dans cet addenda ont préséance sur les informations émises antérieurement.

1) Modification à la page 1 du document d'appel d'offres. L'invitation prend maintenant fin le mardi 27 mai 2014 à 10h00, heure avancée de l'Est (HAE).

2) Modification à la section 01 29 00 du devis:

Article 1.2 – Mesurage:

➤ Le sous-article 1.2.1.3.2.9.1 est remplacé par le suivant :

Les plaques de tassement incluant piézomètres, les indicateurs de couche et les indicateurs de déplacement latéraux sont payés à l'unité et comprennent l'installation, le transport, le chargement, la main d'œuvre, l'outillage et la quincaillerie nécessaire, l'enlèvement de ces outils, tout ce qui est décrit dans la section 31 23 11 ainsi que toute dépense incidente.

➤ Le sous-article 1.2.1.3.3.2.1 est remplacé par le suivant :

Mesurer la couche de fondation granulaire à la tonne métrique. La mise en place doit comprendre le profilage selon les profils exigés aux dessins ainsi que le compactage demandé.

➤ Le sous-article 1.2.1.3.3.3.1 est remplacé par le suivant :

Mesurer la couche de fondation supérieure de pierre concassée MG-20 à la tonne métrique. La mise en place doit comprendre le profilage selon les profils exigés aux dessins ainsi que le compactage demandé.

3) Modification à la section 31 00 00 du devis:

Article 1.11 – Surveillance des travaux

➤ Le sous-article 1.11.6 est remplacé par le suivant :

Pour le surveillant civil, l'Entrepreneur doit fournir une roulotte incluant un bureau et une table de réunion, l'électricité, une prise internet, la climatisation, toilette, de l'eau potable et un cellulaire possédant un réseau adéquat pour le secteur des travaux.

4) Modification à la section 31 11 00 du devis :

Article 1.4 :

- L'article 1.4 est supprimé.

Article 3.2 Déblaiement grossier :

- Le sous-article 3.2.1 est remplacé par le suivant :

Les souches doivent être enlevées sur l'ensemble de la zone des travaux à l'exception des zones de tourbières où les souches sont laissées en place et coupées à 150 mm du sol.

Article 3.8 Enlèvement de la terre végétale

- Le sous-article 3.8.2 est remplacé par le suivant :

La couche de terre arable ou végétale ou tout autre débris végétal du tronçon 1 doit être enlevé selon les directives du Représentant ministériel.

La couche de terre arable ou végétale ou tout autre débris végétal du tronçon 2 doit être laissé en place.

- Le sous-article 3.8.4 est remplacé par le suivant :

À l'intérieur des limites indiquées et approuvées par le Représentant ministériel, l'Entrepreneur doit mettre la terre végétale et l'humus, réutilisables dans le cadre du projet, en tas aux endroits prévus à cet effet à l'intérieur de la limite du parc national Forillon et la protéger pour éviter la contamination. La hauteur des tas ne doit pas excéder 2 m.

5) Modification à la section 31 23 11 du devis :

Article 3.1 Préparation du site :

- Le sous-article 3.1.1 est remplacé par le suivant :

À l'intérieur des limites indiquées et approuvées par le Représentant ministériel, l'Entrepreneur doit, pour le tronçon 1, essoucher et décaper le terrain, enlever les obstacles des surfaces de la zone d'excavation. Il doit mettre en réserve le couvert végétal pour réutilisation sur le site et assurer le transport et la disposition des surplus.

6) Modification à la section 32 91 21 du devis :

Article 1.4 – Exigences de Parcs Canada

- Le sous-article 1.4.3 est remplacé par le suivant :

Advenant que de la terre végétale ou des végétaux, autres que ceux en place, sont requis, ces derniers proviendront de l'extérieur du Parc National Forillon et devront être approuvés par le Représentant ministériel.

7) Modification à la section 32 92 19.16 du devis :

Article 2.1 – Matériaux

- Le sous-article 2.1.1.1.1.2 est remplacé par le suivant :

50 % Pâturin des prés (*Poa pratensis*)

8) Modification au bordereau :

Le bordereau joint en annexe à cette modification fait partie intégrante des documents contractuels et a préséance sur le bordereau émis antérieurement.

BORDEREAU (DATÉ DU 14 MAI 2014)**Réfection majeure du tronçon 1 de la route 132 au PN Forillon**

	Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
A)	ORGANISATION DE CHANTIER				
1.	Organisation de chantier	1	global		\$
	SOUS-TOTAL A : Organisation de chantier				\$
B)	TRAVAUX PRÉPARATOIRES				
1.	Préparation du site (incluant tronçon 2)	4.4	ha		\$
2.	Enlèvement des revêtements de chaussée existants	24 000	m.ca.		\$
3.	Enlèvement et disposition de glissière semi-rigide existante	1500	m.lin.		\$
4.	Enlèvement, disposition et remise en place de panneaux de signalisation existants	114	unité		\$
5.	Excavation 1ière classe	225	m.cu.		\$
6.	Excavation 2ième classe	22 600	m.cu.		\$
7.	Enlèvement de blocs de roc et remplissage en pierre MG-20	37	m.cu.		\$
8.	Mesures de protection environnementales	1	global		\$
9.	Plaques de tassement incluant piézomètres (pour consolidation des sols du tronçon 2)	22	unité		\$
10.	Indicateur de couche (pour consolidation des sols du tronçon 2)	106	unité		\$
11.	Indicateur de déplacements latéraux (pour consolidation des sols du tronçon 2)	22	unité		\$
	SOUS-TOTAL B : Travaux préparatoires				\$
C)	TRAVAUX ROUTIERS				
1.	Préparation de l'infrastructure	32 635	m.ca.		\$
2.	Sous-fondation de pierre concassée MG-112	37 440	t.m.		\$

3.	Fondation supérieure de pierre concassée MG-20	20 085	t.m.		\$
4.	Préparation de la surface granulaire	26 000	m.ca.		\$
5.	Béton bitumineux:				
5.1.	- Couche de base 60 mm d'épaisseur de type ESG-14	21 500	m.ca		\$
5.2.	- Couche de surface 40 mm d'épaisseur de type ESG-10	26 000	m.ca		\$
6.	Bitume d'accrochage	21 500	m.ca.		\$
7.	Fourniture et pose d'accotement en pierre type MG-20b – 100 mm d'épaisseur	2 335	tonne		\$
8.	Drain transversal de sous-fondation en pierre	225	m.ca.		\$
9.	Terre végétale et terrassement de finition	12 000	m.ca.		\$
10.	Ensemencement hydraulique de type H-3	12 000	m.ca.		\$
11.	Fourniture et installation d'une glissière de sécurité semi-rigide (DN-VIII-3-GSR-001) sur poteaux de bois à 952 mm c/c	2091	m. lin.		\$
12.	Fourniture et installation d'un dispositif d'extrémité de glissière semi-rigide type (2), système ET-PLUS ou SKT-350, L=15.24m	17	unité		\$
13.	Poteaux pour petite signalisation	193	unité		\$
14.	Marquage de la chaussée, 120 mm de largeur	12 430	m.lin.		\$
15.	Plantation d'arbres	60	unité		\$
	SOUS-TOTAL C: Travaux routiers				\$
D)	MAINTIEN DE LA CIRCULATION				
1.	Maintien temporaire de la circulation	1	global		\$
	SOUS-TOTAL D: Maintien de la circulation				\$

E)	STATIONNEMENT LA CRÊTE				
1.	Préparation de l'infrastructure	1250	m.ca.		\$
2.	Sous-fondation de pierre concassée MG-112	2120	t.m.		\$
3.	Fondation supérieure de pierre concassée MG-20	650	t.m.		\$
4.	Préparation de la surface granulaire	1050	m.ca.		\$
5.	Béton bitumineux				
5.1	- Couche de base 60 mm d'épaisseur de type ESG-14	1050	m.ca		\$
5.2	- Couche de surface 40 mm d'épaisseur de type ESG-10	1050	m.ca		\$
6.	Bitume d'accrochage	1050	m.ca.		\$
7.	Fourniture et pose d'accotement en pierre type MG-20b – 100 mm d'épaisseur	13	tonne		\$
8.	Terre végétale et terrassement de finition	440	m.ca.		\$
9.	Ensemencement hydraulique de type H-3	440	m.ca.		\$
10.	Fourniture et installation d'une glissière de sécurité semi-rigide médiane (DN-VIII-3-GSR-008) sur poteaux d'acier à 1905 mm c/c	12	m. lin.		\$
11.	Fourniture et installation d'un dispositif d'extrémité de glissière semi-rigide médiane, système Breakmaster 350 (L=9.6m) ou X-Tension (L=11.43m)	2	unité		\$
12.	Bout rond tampon et dispositif d'ancrage (DN-VIII-3-GSR-005)	1	unité		\$
13.	Installation de panneaux de petite signalisation	12	unité		\$
14.	Poteaux pour petite signalisation	8	unité		\$
15.	Marquage de la chaussée, 120 mm de largeur	131	m.lin.		\$
	SOUS-TOTAL E: STATIONNEMENT LA CRÊTE				\$

F)	OUVRAGES D'ART				
	<u>Réparation des ponceaux</u>				
1.	Ponceau RP 2+903 (#4 Dessau)				
a)	Revêtement de protection en pierres calibre 100-200 (épaisseur 300mm)	36	m ²		\$
b)	Réparation de mur de front en béton (sans surépaisseur)	2	m ²		\$
c)	Mobilisation/démobilisation (injection de fissures)	1	global		\$
d)	Injection de fissures	10	m		\$
	Réfection et rehaussement des murs d'aile et de tête :				
e)	Déblai de 1ere classe	29	m ³		\$
f)	Démolition de béton	5	m ³		\$
g)	Armature	590	kg		\$
h)	Ancrage chimique	70	unité		\$
i)	Béton de type V-S	9	m ³		\$
2.	<u>Ponceau RP 0+815 (#7 Dessau)</u>				
a)	Réparation de béton (sans surépaisseur)	4	m ²		\$
b)	Mobilisation/démobilisation (injection de fissures)	1	global		\$
c)	Injection de fissures	20	m		\$
	Réparation de base de mur (avec surépaisseur) et rehaussement des murs d'aile et de tête :				
d)	Armature	695	kg		\$
e)	Ancrage chimique	224	unité		\$
f)	Béton de type V-S	16	m ³		\$
	SOUS-TOTAL: Réparations ponceaux RP 2+903 et RP-0+815				\$

	<u>Réhabilitation des ponceaux</u>				
3.	<u>Ponceau RP 2+084 (#5 Dessau)</u>				
a)	Armature (murs de tête, semelles et murs de soutènement)	5 700	kg		\$
b)	Béton de semelle type V-S	74	m ³		\$
c)	Béton de mur type V-S (murs de tête murs de soutènement)	32	m ³		\$
d)	Remblayage des excavations dans le roc (béton type XII)	48	m ³		\$
e)	Excavation de 1ere classe	330	m ³		\$
f)	Excavation de 2e classe	40	m ³		\$
g)	Démolition de béton (ponceau et mur d'aile)	15	m ³		\$
h)	Insertion d'une conduite de PEHD ø1520mm, RSC 250	73	m		\$
i)	Bétonnage pour travaux d'insertion (béton type XIV-C ou XV)	155	m ³		\$
j)	Bétonnage du radier (béton type XII)	55	m ³		\$
k)	Prolongement d'une conduite de PEHD ø1520mm, RSC 250	10	m		\$
l)	Mobilisation, organisation de chantier, gestion de l'eau et exigences connexes (travaux de réhabilitation)	1	global		
m)	Revêtement de protection en pierres, 1.0 t à 1.5 t, épaisseur 1000mm, incluant déblai de 1ere classe et géotextile type V	60	m ²		\$
n)	Revêtement de protection en pierres, 200-300 mm, épaisseur 300 mm, incluant géotextile type V	50	m ²		\$
	SOUS-TOTAL: Réhabilitation ponceau RP 2+084				\$
	<u>Remplacement des ponceaux</u>				
4.	<u>Ponceau RP 1+171 (#6 Dessau)</u>				
a)	Enlèvement d'une conduite existante TTOG 900mm de diam.	20	m		\$

b)	Tuyau circulaire en béton armé (TBA) 1200mm, classe III	20	m		\$
c)	Excavation de 1ere classe pour l'installation de ponceaux	26	m ³		\$
d)	Bouchon d'argile ou de béton sans retrait	1	unité		\$
e)	Pièce d'extrémité biseautée en béton pour ponceau circulaire en béton 1200 mm de diam.	2	unité		\$
f)	Revêtement de protection en pierres, calibre 300-400, épaisseur 700mm, incluant géotextile type V	25	m ²		\$
5.	<u>Ponceaux 1+635 côté gauche et 1+688 côté droit</u>				
a)	Enlèvement d'une conduite existante, TTOG 750mm de diam.	2	m		\$
b)	Tuyau circulaire en béton armé (TBA) 750mm, classe IV	5	m		\$
c)	Pièces d'extrémité biseautée en béton pour ponceau circulaire en béton de 750mm de diam.	4	unité		\$
d)	Revêtement de protection en pierres, 200-300 mm, épaisseur 300 mm, incluant géotextile type V	13	m ²		\$
	SOUS-TOTAL: Remplacement ponceaux RP 1+171, 1+635 côté gauche et 1+688 côté droit				\$

TOTAL _____ \$
(avant taxes)

Nom de la compagnie

Date

Signature du soumissionnaire